



## Communiqué de presse

### **CGT Educ'Action 42, SNES FSU 42, SNFOLC FO 42, SUD Éducation Loire, FCPE 42 Pour la défense de nos droits syndicaux, contre la répression syndicale !**

**La CGT Educ'Action 42 et les organisations syndicales SNES FSU , SNFOLC, SUD Education ainsi que la FCPE de la Loire, appellent à un rassemblement le JEUDI 17 OCTOBRE entre 12h et 13h30 devant le LP Étienne Mimard à Saint Étienne.**

Après un dépôt de plainte l'année dernière, samedi 5 octobre au matin, deux camarades du Lycée Professionnel Étienne Mimard à Saint Étienne, ont reçu un courrier leur indiquant qu'une procédure disciplinaire était lancée contre eux.

Ces deux militants syndicaux sont élus au CA du Lycée Professionnel et siègent en CSASD, F3SCT et au comité médical.

Nos camarades sont accusés d'outrepasser leur rôle de représentant du personnel et d'avoir manqué à leur "devoir d'exemplarité". C'est la conséquence d'une situation conflictuelle qui a débuté avec l'arrivée du Proviseur actuel. Avec l'appui d'une large majorité des membres du CA, ils se sont maintes fois opposés au chef d'établissement nommé depuis septembre 2022 pour combattre la dégradation des conditions de prise en charge des élèves et pour garantir un service public de haut niveau.

La rentrée de septembre s'annonçant chaotique pour les élèves et les personnels, les enseignants du LP et notamment les collègues incriminés ont contribué à ce que la rentrée ne soit pas reportée. Ils ont d'ailleurs reçu les remerciements de la proviseure adjointe.

C'est donc leur activité syndicale et leur pugnacité face à l'arbitraire qui leur sont reprochées.

Nous sommes bien devant un nouveau mode de management dans l'Éducation Nationale : un management toxique qui entraîne de nombreux arrêts maladie voire conduisent à des drames et une volonté de faire taire toute défense des droits des personnels comme des parents d'élèves et museler toute expression syndicale (mesures disciplinaires, poursuites judiciaires, criminalisation de l'action syndicale...).

Nous devons aujourd'hui tout mettre en œuvre pour stopper ces pratiques anti-syndicales et annuler les procédures disciplinaires contre nos camarades.

**Rassemblement le JEUDI 17 OCTOBRE entre 12h et 13h30 devant le LP Étienne Mimard (32 rue Étienne Mimard, Saint Étienne).**